

## RÉGION

# Soutien aux proches aidants

La première journée annuelle dédiée aux proches aidants aura lieu mardi, à l'initiative du Département de la santé et de l'action sociale. L'occasion de rappeler que la région n'est pas en reste en matière d'offre destinée aux personnes qui viennent en assistance à leurs proches, atteints dans leur santé.

«Sans l'engagement sans faille de proches aidants, le maintien à domicile de nombreuses personnes diminuées dans leur santé serait compromis», relève le Dr Laurent Christin, président de l'Association du Réseau de soins de la Côte (ARC). «Pour ces proches, la tâche peut parfois s'avérer épuisante. Nous tenons ainsi à rappeler qu'il existe dans notre région différentes structures permettant une prise de relais temporaire par des professionnels.»

### Ne pas s'isoler

Parmi ces structures intermédiaires, les centres d'accueil temporaires reçoivent par exemple des personnes en perte d'autonomie à la journée. Le Repère, à Nyon, accueille chaque jour dix bénéficiaires atteints d'Alzheimer, différentes activités adaptées à leur handicap leur sont proposées. Sur demande, des personnes peuvent être accueillies aussi de nuit à l'EMS La Clef des Champs à Mont-sur-Rolle.

D'autres centres d'accueil temporaires, implantés tant en milieu urbain, à l'instar de Nyon ou Gland, qu'en milieu plus villa-

geois, comme Begnins ou Apples, accueillent des personnes souffrant de diverses pathologies. Autre possibilité lorsque le proche aidant ressent le besoin de faire une pause, un hébergement en court-séjour.

«Au Château de Féchy, indique Jean-François Pasche, directeur de la Fondation SILO, nous accueillons en permanence dix-sept personnes en court-séjour, pour une durée moyenne de deux à trois semaines. Un tel séjour s'avère parfois nécessaire pour reprendre des forces après une hospitalisation. Parfois, un court-séjour vise plutôt à permettre aux proches aidants de prendre quelques vacances – un droit fondamental pour tout un chacun». Et Tania Séverin, secrétaire générale de l'ARC, de conclure: «Le rôle de proche-aidant est un rôle souvent difficile. Dans une telle situation, il importe avant tout de ne pas s'isoler, et de ne pas hésiter à chercher de l'aide professionnelle lorsque le besoin s'en fait sentir.»

L'ARC rassemble l'ensemble des principaux prestataires de soins de la région. Par le biais de son Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO), l'ARC gère notamment l'ensemble des offres et des demandes de places en Etablissement médico-social (EMS), tant pour le court-séjour que le long-séjour. **COM / JOL**

### INFO

Plus de renseignements sur:  
Bureau régional d'information et  
d'orientation (BRIO)  
Tél.: 021 822 43 23